

Sujet : [INTERNET] Gestion de la ressource en eau sur le bassin de la Boutonne. Révision règle n°1 SAGE Boutonne

De : <thierry.zehnder@orange.fr>

Date : 20/05/2023 13:23

Pour : <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

La préservation de l'environnement, et particulièrement celle de la ressource en eau, doit être aujourd'hui la priorité de toute politique publique (et privée je l'espère). Le report des limitations de prélèvement de l'eau est suicidaire ! Tout le monde aujourd'hui s'accorde sur ce point. Il n'est pas envisageable de repousser la limite à $3,8\text{Mm}^3$ au contraire il est urgent de définir quelles mesures mettre en œuvre pour effectivement arriver à diminuer drastiquement ces prélèvements, puisqu'aujourd'hui encore nous prélevons plus du double.

En tant qu'habitant de Bourcefranc le Chapus vous avez estimé que je n'étais pas concerné ! Je suis révolté par ce choix, qui une fois de plus, tend à prouver que les conséquences de ces prélèvements sont minimisées. Comment croire que ce qui se passe dans la boutonne ne concernerait pas ceux qui vivent près de la Charente, de La Seudre etc...

Cordialement Thierry Zehnder - , 17560 Bourcefranc-Le-Chapus